

L'intégration scolaire et en groupe – projets, modalités et résistances

RESUME

L'intégration scolaire "individuelle et en groupe" d'enfants handicapés moteurs dépend d'un ensemble de facteurs dont la rencontre est sans cesse évolutive et dynamique.

Il est donc artificiel de les isoler les uns des autres.

Cette réserve étant faite, nous pouvons considérer l'intégration scolaire comme la combinaison d'interactions, de relation entre l'enfant handicapé moteur, sa famille, l'école d'accueil, l'équipe thérapeutique et les institutions concernées.

A partir de situations vécues, nous essaierons de déterminer les facteurs qui interviennent dans les réussites ou les échecs d'intégration.

Depuis 10 ans, nous avons suivi et nous intervenons auprès de différentes intégrations individuelles ou en groupe.

Ces expériences nous conduisent à réfléchir sur :

- les étapes décisives dans l'intégration d'enfants handicapés moteurs,
- les indicateurs qui interviennent dans les résistances d'intégration.

MOTS CLÉS :

Intégration - objectifs - résistances.

Comment doit-on concevoir l'intégration ?

L'expérience de 10 années d'intégration nous a permis de constater les bénéfices de celle-ci pour l'enfant handicapé.

Les enfants trouvent dans la collectivité un milieu de vie normalisant où ils ne sont plus au centre des angoisses et tensions familiales.

La collectivité permet aux parents d'avoir un autre regard sur leur enfant et non plus seulement sur leur enfant "handicapé".

Faisant la comparaison avec les autres enfants, ils peuvent plus objectivement prendre conscience de la réalité des difficultés. Mais en contrepartie, la réussite même de l'intégration les conforte parfois dans un certain refus de la réalité, retardant une prise de conscience indispensable à une réorientation plus adaptée. Il est donc nécessaire pour nous d'être vigilants et de bien préciser aux parents, dans le souci éducatif et thérapeutique, la signification actuelle et à long terme de cette intégration.

L'intégration d'un enfant en classe maternelle ou primaire nécessite une importante implication personnelle de l'instituteur et l'intégration dépend trop souvent d'une seule personne, ce qui explique les freinages, souvent constatés au passage d'une section à une autre.

Les objectifs de l'intégration

Un préalable à l'intégration semble indispensable à réaliser. Il faut qu'un diagnostic de

départ ait été posé sur le handicap afin de le soigner et de fixer les objectifs de l'intégration en conséquence, d'où la nécessité d'une équipe autour de l'enfant handicapé conduisant des actions thérapeutiques simultanément à l'intégration à l'école. Les conditions pour une bonne réussite semblent être une bonne relation instituteur-enfant, une préparation des familles à l'intégration de leur enfant handicapé et une préparation de l'école elle-même.

L'enfant handicapé n'est "pas comme les autres", mais parmi les autres. A un moment donné ou à un autre, il ne pourra participer qu'à un degré moindre ou pas du tout.

Mais la manière d'être parmi les autres peut être qualitativement totalement différente et détermine dans une large mesure l'impression d'échec ou de réussite de l'intégration.

L'enfant observe, interroge, imite à son rythme, lorsqu'il ne peut, de par son handicap, participer aux activités et aux réalisations. Pour accomplir une tâche, l'enfant handicapé peut avoir des difficultés personnelles liées à son handicap. Il est donc indispensable de réfléchir sur les moyens que l'on peut mettre en place pour permettre à l'enfant d'accomplir son travail.

Les facteurs déterminants de l'intégration Les acteurs de l'intégration

Nous avons déterminé 5 acteurs de l'intégration : enfant-enseignant-école-famille-équipe médico-éducative.

Les résistances à l'intégration

a) Au niveau de l'enfant

L'intensité du handicap, la lenteur, l'existence de troubles surajoutés notamment les troubles du comportement sont des critères qui freinent l'intégration ou la poursuite d'une intégration en classe ordinaire.

La nature du handicap semble intervenir peu dans l'acceptation de l'enfant et la réussite de l'intégration. Ce qui paraît être important, c'est la personnalité de l'enfant, son plaisir à venir en classe, son épanouissement affectif, sa socialisation, sa volonté de faire comme les autres, son goût à l'effort, ses possibilités de communication, son attachement affectif. L'enfant handicapé, seul dans un groupe classe, se trouve parfois être le lieu de toutes les Érojections aussi bien négatives que positives (rivalités, jalousie, surprotection, pitié, rejet). Aussi est-il important de préparer l'enfant dans une prise de conscience de son handicap et de son identité.

b) Au niveau de la famille

L'intégration ne peut avoir lieu que si les parents la désirent ou si on leur laisse la possibilité d'exprimer ce souhait, d'avoir des contacts nécessaires avec l'école pour faire connaître leur avis. Mais parallèlement, des parents en déni par rapport au handicap de leur enfant les conduisant à des attitudes agressives ou revendicatives, peuvent aussi à la fois »bloquer« l'enfant dans sa propre angoisse et poser des difficultés quant à l'intégration de l'enfant.

Refus, par exemple, d'un fauteuil roulant permettant à l'enfant d'être autonome, renvoi trop difficile pour les parents à l'image du handicap.

L'intégration en milieu ordinaire comporte nécessairement pour les parents une part d'illusion de normalité.

Comment respecter la part d'illusion nécessaire à toute éducation ? Mais comment aussi la faire évoluer progressivement vers une vue plus réaliste permettant des réorientations éventuellement nécessaires ?

c) Au niveau de l'école

Trop souvent, la ségrégation à l'école commence à ses portes trop lourdes à ouvrir ou lorsque une rampe de marche en barre l'accès. L'amélioration de l'accessibilité de l'école passe tout d'abord par la suppression des barrières d'accès ou/et de communication qui s'opposent à l'intégration physique et fonctionnelle des enfants. C'est tous déplacements à l'intérieur de l'école qui doivent être examinés attentivement de manière à ce que l'enfant atteint d'un handicap moteur puisse accéder aux différents lieux de vie (cantine, toilettes, récréation...)

L'intégration dépend aussi de l'attitude du corps enseignant, de son information, de sa formation, de son désir de s'engager ou non dans le mouvement d'intégration.

Parler des écoles, c'est parler des enseignants. La réussite ou l'échec de l'intégration repose sur tous les acteurs en jeu et plus spécifiquement sur l'enseignant qui accueillera l'enfant, c'est-à-dire sur leurs positions à l'égard de l'éducation des enfants handicapés, sur leurs capacités et désir d'ouvrir à tous leur classe mais aussi sur les objectifs qu'ils peuvent formuler.

L'intégration implique un effort plus important de la part du maître, tout comme elle l'implique de la part de l'enfant.

"L'intégration d'un enfant handicapé dans une classe normale nécessite un certain engagement de l'enseignant et un libre consentement à une décision qu'on ne saurait lui imposer s'il n'y adhère pas". (ZUCMANN E.)

d) Au niveau de l'enseignant

L'intégration pose la question au niveau de la tolérance de l'adulte. Droit et acceptation ou non à la scolarisation des enfants handicapés. L'intégration d'un enfant handicapé moteur nécessite du temps supplémentaire pour l'instituteur, contraintes d'installations matérielles que nécessite l'enfant handicapé.

Mais l'intégration d'un enfant handicapé peut apporter beaucoup pour la vie de la classe. Droit à la différence, au respect de l'autre.

Tolérance, ouverture. Aussi est-il important d'informer l'instituteur sur le handicap de l'enfant accueilli (ce qui introduit la notion de secret professionnel partagé), son besoin d'aide, ses limites, ses possibilités, les répercussions psychologiques de son handicap, ce qu'on peut lui demander.

Il est important lors d'une intégration, afin d'éviter la lassitude et le désintéressement du personnel, une stagnation de l'enfant et un surcroît d'angoisse chez les parents, de situer cette intégration dans les limites du temps imparti et prévisible (l'enfant est en maternelle

jusqu'à 6 ans, passage d'une section à une autre).

L'intégration d'un enfant handicapé est, en fin de compte, le fait d'une équipe et non d'une personne seule.

C'est le consensus de plusieurs personnes travaillant en équipe qui peuvent assumer les problèmes matériels, affectifs, sociaux, pédagogiques, que pose le cas de l'enfant handicapé et de soutenir la personne responsable qui accueille l'enfant dans sac lasse. L'enseignant doit aussi être écouté, c'est-à-dire qu'on ne doit pas seulement considérer qu'il a à recevoir des informations. Il est également donneur d'informations.

Il a beaucoup de choses à dire à nous, personnes spécialisées de l'enfance inadaptée.

Il est important pour cela, à intervalles réguliers, de faire des rencontres entre l'équipe médico-éducative et l'école, faire le point de cette expérience.

La relation avec les parents est parfois délicate, faite de gêne et de non-dits, d'une part et d'autre.

Aussi est-il important que le service soit le médiateur de cette intégration.

e) Au niveau de l'équipe médico-éducative

L'instauration d'une étroite, collaboration entre maître et intervenants de la classe représente un idéal à suivre.

"L'impérialisme" des uns et des autres à l'égard de l'enfant devant être mis en question.

Il est nécessaire de distinguer les difficultés réactionnelles qu'on peut résoudre en aménageant le milieu, en informant les personnes des difficultés profondes liées à l'évolution de l'individu, qui rendent nécessaire son retour dans une structure spécialisée, pour un temps au moins.

L'intégration scolaire n'est pas seulement l'affaire de l'enfant, du jeune, mais de tous les professionnels qui travaillent avec lui et des autres personnes qui le côtoient (autres enfants, parents,...).

Aussi est-il nécessaire d'informer les autres parents et enfants sur le handicap de l'enfant intégré.

Lorsque le handicap est nié, l'intégration d'un enfant handicapé en milieu normal peut être très angoissant et insécurisant pour l'enfant qui perçoit seul une différence avec les autres mais qui ne peut le verbaliser et intégrer son handicap comme faisant partie de sa personne.

Le suivi - soutien de coordination nécessaire

L'école semble avoir besoin d'un interlocuteur qui informe l'enseignant, qui rassure, qui facilite par le prêt de matériel adapté, par un soutien individualisé, à la fois l'enseignant et l'enfant.

Il est nécessaire qu'il y ait une dialectique fructueuse entre l'école et le milieu spécialisé où l'on peut concevoir un va-et-vient entre la structure spécialisée et la structure ouverte en fonction des problèmes qui se posent.

Les plus grosses difficultés, les freins les plus importants viennent des attitudes figées souvent inconscientes de tous les partenaires. La permanence du handicap est ce qui rend la situation insupportable aux biens-portants.

Comme le souligne Denis VASSE :

"Nous voudrions qu'il soit comme nous et nous avons peur d'être comme lui."

Cette non ressemblance des images et des fonctions nous inquiète. Cette différence nous tourmente. Nous nous sentons coupables d'être du bon côté sans l'avoir mérité, comme s'ils étaient eux du mauvais côté, sans l'avoir mérité non plus.

En fait, ce qui nous rend coupable, c'est le sentiment de vouloir leur mort puisqu'ils ne sont pas comme nous, puisqu'ils nous donnent une image altérée de nous-même.

C'est dans cette problématique qu'il est indispensable de travailler si nous voulons lever les barrières face à l'intégration d'enfants handicapés.

Le handicap ne doit pas être nié, mais doit être parlé afin que l'enfant handicapé devienne une personne, sujet à qui l'on s'adresse.

"Le handicap devient alors une fonction du corps".

CONCLUSION:

Il nous apparaît, en 1989, que l'intégration d'un enfant doit être acceptée, non pas comme les autres, mais pleinement avec les autres. Par nature, l'intégration oblige à la rencontre de partenaires et de structures, qui sans elle, se sont longtemps ignorés.

"L'intégration repose sur un changement de mentalités qui amène à tous les partenaires une vision plus tolérante de toutes les différences". E. ZUCMANN

L'intégration est un processus réciproque d'intégration. Il est à vivre sous l'angle de l'évolution des mentalités des gens valides et les enfants au contact d'enfants handicapés scolaires, avec eux acquièrent sans doute une mentalité de tolérance et d'acceptation que n'ont pas actuellement les adultes. Selon la formule de E. Zucmann (1980) l'intégration affiche "un prix à payer" :

L'intégration à l'exclusivité des territoires professionnels, aux structures, disponibilité accrue de chacun des auteurs concernés. Comme le dit l'auteur, l'intégration n'est pas un facteur d'économie. Elle n'est pas non plus un facteur de surcoût mais elle amène sans doute à des répartitions nouvelles des actions et des moyens, ou encore \mieux encore, à leur déclinement, à leur mise en commun sur le plan local.